

# LA DANSE

## LA DANSE

par Serge LIFAR

(Suite)

Serge Lifar nous parle longuement des rapports de la musique et de la danse et cette question ne manque pas d'être intéressante.

Concevez-vous la danse sans la musique? Serge Lifar déclare: « *Par son rythme propre, la danse se suffit à elle-même* ». Il ajoutera: « *La danse est autonome par rapport à la musique* ». Plus loin, nous trouvons ceci: « *On peut danser sous l'accompagnement d'une musique, mais il n'est pas possible de danser une musique* ». Voici le chorégraphe vis à vis du compositeur: « Le ballet n'emprunte son rythme nulle part, car il le trouve dans sa propre essence divine. Je crée un ballet au moyen de mouvements plastiques et rythmiques, je le transcris et je le livre au public, en particulier au compositeur qui peut bâtir une partition musicale sur mon schéma rythmique et dansant ».

Serge Lifar a cherché à affranchir son art de celui de la musique. On se souvient qu'il créa *Icare* sans accompagnement musical. Cela ne veut pas dire que l'auteur de *La Danse* méprise la musique: « J'aurais été sourd à la musique et à la danse, si j'avais porté atteinte à un art qui enrichit le ballet d'une telle splendeur ».

Serge Lifar a voulu simplement réagir contre l'asservissement de la danse à la musique, et il proteste contre cet autre écueil qui sépare le danseur du musicien: l'asservissement de la musique à la danse. L'un ou l'autre, pourquoi?

Serge Lifar s'efforce de trouver la solution du conflit « choréauteur-musicien ».

« Le mieux serait, évidemment, que le choréauteur soit à la fois le musicien et le librettiste de son ballet, mais il est d'autres solutions propres à réaliser une union égalitaire de ces deux créateurs à l'autre. C'est l'une des questions les plus essentielles et les plus actuelles, car l'avenir du ballet dépend de sa solution ».

A ce sujet, Serge Lifar nous parle d'une méthode qui peut engendrer une ère nouvelle dans l'histoire de la danse: « La voie d'Icare », ainsi appelle-t-il cette méthode qui accorde pleine liberté au choréauteur, non pas en lui ôtant le joug de la musique, mais en lui donnant la faculté de créer ses rythmes.

Serge Lifar réclame que le chorégraphe ou choréauteur, soit réellement le

créateur du canevas rythmique et dansant, ainsi que des mouvements. Il a été entraîné vers cette conception par les erreurs qui se sont glissées maintes fois dans les rapports de la danse et de la musique.

Quels doivent donc être les rapports de ces deux arts? Nous constatons que le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles ont vu, d'abord, l'asservissement de la musique au ballet, puis celui de la danse à la partition musicale. Le XX<sup>e</sup> siècle avait été, pour le ballet, pauvre de ressources musicales. Les grands compositeurs de danses tels que Tchaïkowsky, Delibes ou Adam, faisaient exception. Les danseurs végétaient, privés de leur illustre sœur, la musique. Peut-on s'étonner, après cela, de leur ravissement, lorsqu'un torrent musical nouveau, infiniment beau, génial, se précipita sur eux? Les plus grands musiciens du début de notre siècle consacrèrent des œuvres de haute inspiration au ballet. Un simple coup d'œil sur le XIX<sup>e</sup> siècle nous permet d'apprécier à quel point les danseurs avaient une situation peu enviable sous ce rapport. Il y avait, en effet, deux catégories de compositeurs. Les premiers avaient du talent pour la musique de ballet, mais n'en avaient pas toujours pour la musique tout court; les seconds étaient les esclaves du choréauteur dont ils ne faisaient qu'exécuter la commande. Ces derniers étaient encore moins des génies, ou même — ne soyons pas exigeants — des compositeurs réellement doués.

Tout à coup, quelques adaptations heureuses de Chopin, de Schumann, de Weber, de Debussy, changèrent entièrement l'état des choses. Le tableau change. Pourquoi? Parce que la danse s'est résignée à n'être qu'une illustration, parce que nos choréauteurs ont déclaré qu'il n'est pas d'œuvre musicale que nous ne puissions danser. Cette profession de foi accorde au musicien une liberté absolue, « Vous pouvez tout danser, eh bien, danser mon œuvre musicale ».

Serge Lifar s'écrie: « Nous ne pouvons pas tout danser! ». Il en vient à déplorer la méconnaissance que le musicien a, en général, des exigences de la danse. Le compositeur ne se demande pas si le corps humain est capable d'interpréter sa musique. Il écrira des variations de six ou sept minutes qui ne peuvent être dansées que pendant deux ou trois, et, sans tenir compte des propriétés particulières du corps de l'homme et de celui de la femme, il prescrira au danseur

des variations de danseuses et inversement. Plus graves encore, sont les changements de rythme, les ruptures brusques, si fréquentes dans la musique moderne qui ne laissent pas aux justes le temps de finir: tout ce qui est heurté est hostile à la continuité des lignes toujours visibles du corps. Evidemment, même, sans être spécialiste de la question, il est facile de comprendre que toute musique n'est pas dansante, il suffit d'évoquer la pauvreté mélodique, les rythmes décousus de bien des œuvres contemporaines.

Le danseur n'est pas, ne peut pas être, l'ennemi de la musique; elle ne lui est pas, non plus, aussi indispensable que nous serions tentés de le croire. Il s'agit seulement de réconcilier, d'accorder, ces deux sœurs divines: la musique et la danse. Serge Lifar y arrivera-t-il, et notre temps verra-t-il l'épanouissement harmonieux, définitif de cet art prestigieux du ballet? Écoutons comme un message d'espoir cette phrase:

« Et qui donc favoriserait notre mouvement psycho-physique, qui donc aiderait à notre élévation? Parce qu'Elle est un rythme déjà vibrant elle promet de nous émouvoir. Elle nous dispense ses forces, elle inspire notre grand élan!

« Excelsior! »

De quoi s'agit-il, si ce n'est de la musique? Vous l'avez deviné, et nous retrouvons, dans ces paroles, la chaude inspiration qui anime d'un bout à l'autre le beau livre de Serge Lifar, dans lequel il semble avoir introduit « le grand élan » de la danse, mais... « le grand élan » n'est pas seulement l'apanage de la danse, il est le don, il est l'acte créateur, il est le signe même de l'art.

CENDRINE DE FORTAL.

### DANSES DE L'INDE

PAR RAM GOPAL, AU MUSEE GUIMET

Il y eut le tressaillement des grelots de cuivre... Il y eut le bruit du gong et la modulation de la flûte indienne... Et peut-être surtout, parce qu'il y eut cette musique menue et profonde, nous fûmes transportés dans l'Inde prestigieuse, avant même que Ram Gopal ne surgît à nos yeux. Ainsi donc, ces quelques secondes qui séparèrent le bruit du gong de l'arrivée du danseur en scène, suffirent pour déchirer ce vieil Occident et tous ses réalismes pour faire place à l'Orient, l'Orient aux chimères, l'Orient d'où nous est parvenu le signe divin qui marqua le début de notre civilisation. Il arriva par delà notre mer latine, et comme un cumulus doré qui se dissout en pluie d'orage, il vint battre de son rythme fécond les terres méditerranéennes.